



**PLAN INSTITUTIONNEL POUR L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE
ET DE LA DIPLOMATION (PIARD) 2008-2010**

CÉGEP DE MATANE

MAI 2008

Adopté par le Conseil d'administration
du 19-06-2008
résolution C-3056-08

Composition du comité d'élaboration

Louis Poirier	Directeur des études
Marie-Claude Tremblay	Enseignante en Sciences humaines, représentante du secteur pré-universitaire
Gina Bernier	Enseignante en Techniques de tourisme, représentante du secteur technique
Martin Malenfant	Enseignant en Gestion et exploitation d'entreprises agricoles, représentant du secteur technique
Jean-Alain Pelletier	Enseignant en français, représentant de la formation générale
Jean-Paul Lévesque	Conseiller pédagogique

**Ce texte utilise le générique masculin -sauf où le féminin l'exige-,
uniquement dans le but de simplifier votre lecture**

INTRODUCTION

Le tout premier Plan de la réussite date des années 2001-2003. Depuis lors, le cégep a mis en œuvre un deuxième Plan pour les années 2004-2007. Nous avons rédigé un troisième Plan qui couvrira les années 2008-2010.

La Direction des services éducatifs a confié au Comité d'élaboration le mandat de produire ce troisième Plan de la réussite 2008-2010 à partir du bilan de la mise en œuvre du Plan institutionnel de 2004-2007 et des enjeux majeurs qui guideront la rédaction de ce nouveau Plan.

Ce comité est composé du directeur des études, de deux enseignants du secteur technique, d'un enseignant du secteur pré-universitaire, d'un enseignant de la formation générale et d'un conseiller pédagogique.

Une consultation a été menée pendant la session d'hiver 2008, notamment auprès de l'assemblée des coordonnateurs, du comité de concertation des services éducatifs et du comité mixte dont font partie les étudiants.

La Commission des études a procédé à une analyse préliminaire du projet de Plan le 22 avril. La journée pédagogique du 28 mai a servi à l'appropriation collective de ce nouveau Plan. La Commission des études a recommandé le 9 juin au Conseil d'administration l'adoption de ce Plan, avant le lancement de sa mise en œuvre prévu en août 2008.

Le Plan de la réussite fait partie intégrante du Plan de développement du cégep de Matane.

SECTION 1 DÉFINITION ET PRINCIPES DIRECTEURS DE LA RÉUSSITE

La réussite concerne tous les agents éducatifs de l'institution. Toutefois, la principale personne concernée, c'est l'étudiant lui-même : il est le principal artisan de sa réussite.

1.1 Définition

Nous conservons des Plans antérieurs la définition suivante : « *La réussite scolaire et éducative, c'est l'acquisition et l'intégration par l'étudiant de valeurs, de connaissances, d'habiletés et d'expériences, durant son séjour au cégep, qui lui permettent de s'engager ultérieurement sur le plan personnel, social et professionnel, et ce, selon ses capacités et objectifs* ».

La réussite scolaire et éducative, c'est à la fois la réussite académique couronnée par l'obtention du diplôme et la réussite du projet de formation qui s'est construit durant le parcours des études au cégep. **L'engagement de l'étudiant est au cœur de la réussite.**

1.2 Principes directeurs

- La réussite scolaire et la réussite éducative forment un tout indissociable ;
- L'étudiant est le principal artisan de sa réussite ;
- L'établissement de relations significatives entre chaque étudiant et les membres du personnel, particulièrement les enseignants, est un gage de réussite ;
- Le développement d'un sentiment d'appartenance au programme et à l'institution s'avère une condition d'engagement dans les études ;
- Les activités d'apprentissage scolaires, périscolaires et parascolaires concourent à l'atteinte de la réussite ;
- La promotion de la culture institutionnelle de réussite se traduit dans des gestes quotidiens auprès des étudiants ;
- La valorisation d'une approche concertée des intervenants s'inspire de l'approche-programme ;
- Le suivi personnalisé des étudiants est une caractéristique fondamentale de notre agir collectif.

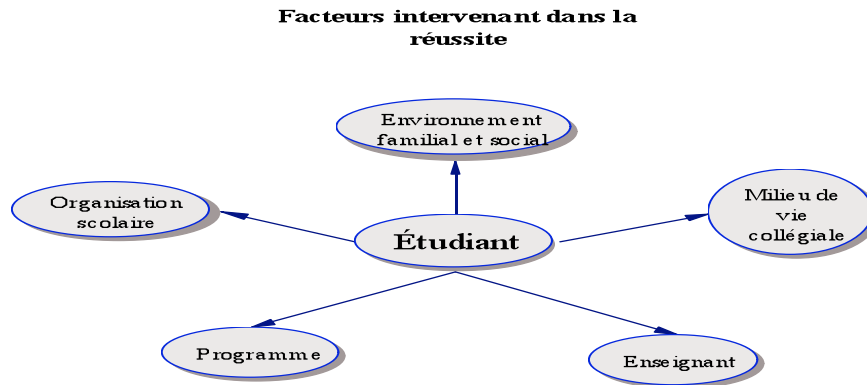
Ce troisième Plan triennal institutionnel pour l'amélioration de la réussite se situe en continuité des efforts déjà consentis dans le premier et deuxième Plan, notamment en ce qui concerne les mesures d'aide à la réussite pour les étudiants.

La réussite de nos étudiants est au cœur des préoccupations des agents éducatifs et nous sommes convaincus que des efforts considérables ont été déployés pour favoriser la réussite du plus grand nombre possible d'étudiants depuis plusieurs années. Il reste du chemin à accomplir et nous devons miser sur des objectifs et des moyens réalistes pour lesquels nous avons les ressources nécessaires.

Nous postulons trois enjeux dans l'élaboration de ce troisième Plan de réussite.

SECTION 2 TROIS ENJEUX EN LIEN AVEC LA RÉUSSITE

Plusieurs facteurs interviennent dans la réussite des études. Nous devons en tenir compte dans la mesure du possible dans nos enjeux et notre plan d'action. Le diagramme suivant présente ces facteurs.



Ce Plan s'articule autour de trois enjeux éducatifs majeurs qui sont au cœur de la réussite et de la diplomation de nos étudiants : la pédagogie de la première session, la maîtrise de la langue et les particularités des programmes.

2.1 Enjeu autour de la pédagogie de la première session

Il est très important de connaître l'essentiel du contexte et des changements que s'appêtent à vivre les nouveaux arrivants au collégial.

Le premier défi auquel est confronté chaque étudiant concerne le choc du passage du secondaire au collégial. Un fossé sépare ces deux ordres d'enseignement en l'espace de quelques semaines seulement. La période de transition et d'adaptation sera vécue différemment selon les étudiants.

De plus en plus d'agents éducatifs observent que tout se joue dans **les quatre premières semaines au cégep** : c'est la période décisive d'adaptation qui sera déterminante pour le jeune collégien.

Pour relever ce défi, la prise en charge de l'autonomie par l'étudiant est essentielle. Le contexte de l'organisation scolaire du secondaire dans lequel tout est programmé, contrôlé et routinier, dans l'horaire des cours, fait place à un nouveau monde au collégial. L'étudiant s'organise en fonction d'un horaire plus souple qui implique néanmoins une organisation personnelle efficace pour suivre le rythme imposé par les exigences des études supérieures.

Le tableau suivant trace les principales caractéristiques de ce nouveau défi selon diverses études et notamment celle de Métayer (1991) *La transition du secondaire au collégial*, Cégep Lionel-Groulx.

Les habiletés de transfert Ce passage du secondaire au collégial est aussi une mise à l'épreuve chez l'étudiant de ses habiletés de transfert dans une perspective de continuité au collégial. En ce sens, un tel passage n'est pas une rupture totale avec le métier d'étudiant au secondaire.
La gestion du temps La gestion du temps (cours, périodes libres à l'horaire, travail rémunéré) constitue une nouveauté pour le jeune adulte. L'estimation de la charge de travail et la préparation aux cours, des examens et des travaux compliquent la tâche de nombreux étudiants. L'année scolaire se traduit en deux sessions de 15 semaines d'études, contrairement à une année complète au secondaire.
Les règles institutionnelles L'application de nouvelles règles institutionnelles notamment en matière de présence aux cours et d'éventuel abandon de cours supposent de bien évaluer les conséquences des décisions à prendre.
Le programme d'études Pour la première fois dans son parcours scolaire, l'étudiant est inscrit dans un programme d'études. Dès les premières semaines de cours, tout peut se jouer pour l'étudiant qui doit trouver du sens à ce qu'il fait et confirmer son choix vocationnel.
La formation générale Les cours de formation générale, particulièrement en français et en philosophie, constituent une nouveauté qui nécessitera une période d'adaptation pour bon nombre de collégiens.
Le plan social Enfin, sur le plan social, plusieurs étudiants ont quitté un groupe d'amis et doivent recréer un autre groupe d'appartenance afin de contrer l'isolement.

C'est dans un tel contexte que l'étudiant doit franchir la première et décisive session déterminante pour la persévérance, la réussite et la diplomation. Les étudiants qui franchissent les obstacles de la première session en manifestant un bon niveau d'autonomie sont ceux qui réussissent généralement le mieux.

Il s'agit en l'occurrence pour les agents éducatifs, et particulièrement les enseignants, **d'un accompagnement à la prise en charge de l'autonomie**. En conformité avec notre projet éducatif sur la formation fondamentale dont un des trois axes concerne l'autonomie, le cégep doit tout mettre en œuvre pour permettre le développement de cette valeur éducative si essentielle à la réussite.

Les enseignants de la première session ont un rôle crucial à jouer. L'importance de leur rôle est considérable dans la responsabilisation de l'étudiant.

2.2 Enjeu autour de la maîtrise de la langue

La maîtrise de la langue constitue un deuxième enjeu de la réussite et de la diplomation.

Dès la première session et tout au long de son passage au cégep, l'étudiant n'aura pas d'autre choix que de manifester une bonne maîtrise de la langue. La poursuite et la réussite des études supérieures nécessitent ce type de maîtrise.

Pour plusieurs jeunes, la valeur de la qualité de la langue ne vient pas en tête de liste. Le langage utilisé sur Internet en témoigne d'ailleurs avec éloquence.

Un débat de société a présentement cours sur la langue. Le cégep comme institution d'enseignement supérieur est interpellé et on nourrit des attentes élevées à son égard.

La valorisation de la langue est aussi une condition pour bien amorcer les études collégiales. Le savoir communiquer, à l'oral et à l'écrit, est une habileté transversale, une habileté utile dans tous les cours des programmes d'études. La qualité de l'apprentissage passe notamment par des habiletés de lecture et d'écriture.

Chaque étudiant devra développer de nouvelles compétences en français. Il devra également réussir l'épreuve uniforme de français qui atteste en quelque sorte de la maîtrise de la langue. La réussite de cette épreuve est une condition de l'obtention du diplôme.

La langue est un outil fondamental d'intégration, de synthèse et de réinvestissement de la pensée dans tous les cours du programme d'études, et ce, autant en formation générale qu'en formation spécifique.

Le bon usage de la langue fait partie intégrante du savoir-agir. Nous sommes en présence d'une compétence incontournable à maîtriser tout au long du parcours des études collégiales. Cette compétence servira également pour les études universitaires et pour le marché du travail.

L'importance accordée à cet enjeu se vérifie au sein même du *Projet éducatif* qui propose un axe de développement sur la communication et la maîtrise de la langue, dans la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* et dans la *Politique relative à l'emploi, la qualité et la valorisation de la langue française*.

2.3 Enjeu autour des particularités des programmes d'études

Chaque programme d'études possède certaines particularités liées au domaine d'études.

Le programme d'études est le port d'attache de l'étudiant et c'est au sein même du programme d'études qu'il est nécessaire de faciliter l'accueil, l'intégration et le cheminement scolaire de la manière la plus aidante possible pour l'étudiant.

Outre les difficultés relatives à la mise en œuvre de la pédagogie de la première session ou à l'acquisition des habiletés langagières, chaque programme d'études doit procéder à un examen de la problématique particulière qui freine ou empêche la réussite.

Ce troisième enjeu suppose que chaque programme d'études définisse un projet d'intervention autour d'une problématique bien circonscrite. Une expérimentation et une évaluation des résultats seront réalisées. Un tel projet d'intervention sera en lien avec le Plan développement du programme.

SECTION 3 OBJECTIFS, MOYENS ET ACTIONS

Les objectifs et les moyens retenus sont proposés en fonction des trois enjeux. Les actions indiquées, le sont à titre indicatif et feront partie du plan d'action annuel qui sera produit. Les ressources, les mesures d'aide et les outils seront associés aux actions retenues annuellement.

Enjeu A Pédagogie de la première session			
Objectifs	Moyens	Actions	Ressources, mesures d'aide et outils
1. Créer une dynamique d'enseignement de la première session	Produire un guide des études collégiales	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter le milieu collégial sur les éléments de contenu devant apparaître dans le guide à l'occasion d'une journée pédagogique • Concevoir et rédiger le Guide des études collégiales 	Enseignants de la première session Psychologue Conseillère à la vie étudiante
	Soutenir les enseignants dans l'application de la pédagogie de la première session	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le Guide des études collégiales • Procéder à une brève évaluation formative et diagnostique du cours dès la troisième semaine pour connaître les difficultés rencontrées par les étudiants • Favoriser les échanges entre les enseignants de la formation générale et de la formation spécifique • Organiser des rencontres pour échanger sur la pédagogie de la première session • Offrir aux enseignants le soutien d'un conseiller pédagogique dans la mise en œuvre de la pédagogie de la première session 	Aide pédagogique Conseiller d'orientation Conseiller pédagogique Personnes-ressources pour l'aide à la réussite animateurs à la vie étudiante Travailleuse de corridor Techniciens en travaux pratiques
2. Susciter chez l'étudiant l'intérêt pour une gestion efficace du temps	Promouvoir la présence et la participation en classe	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur la différence entre la gestion du temps au secondaire et la gestion du temps au cégep, lors de la première semaine de cours • Rencontrer les étudiants qui ont deux absences non justifiées et plus 	Pairs-aidants Contrats de réussite Bulletin de mi-session Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
	Fournir des outils de gestion de temps	<ul style="list-style-type: none"> • Référencer, quand c'est nécessaire, l'étudiant au guide des études collégiales • Produire un échéancier programme pour les dates d'examen et de remises des travaux • Réaliser un atelier obligatoire sur la gestion du temps destiné aux étudiants qui en ont besoin 	Bibliothèque Guides des études collégiales Échéancier

Enjeu A Pédagogie de la première session			
Objectifs	Moyens	Actions	Ressources, mesures d'aide et outils
	Fournir le soutien pédagogique aux étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer en début de session la pertinence des modalités de participation et d'évaluation auprès des étudiants, à partir du Guide des études collégiales • Inciter les étudiants à se prévaloir de la disponibilité des enseignants à leur bureau • Référer l'étudiant en difficulté à l'aide pédagogique individuel en cas de besoin 	
3. Proposer aux étudiants des activités d'apprentissage favorables à la confirmation du choix vocationnel	Présenter à l'étudiant une vision d'ensemble de son programme d'études, et ce, en faisant ressortir les liens avec le marché du travail ou les études universitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Arrimer les activités du cours dédié à la compétence <i>Analyser la fonction de travail</i> au projet de choix vocationnel de l'étudiant • Réaliser des conférences, des visites et des stages d'observation en milieu de travail 	
4. Développer le sentiment d'appartenance chez l'étudiant	S'assurer que tous les étudiants participent ensemble aux diverses activités du programme d'études et de l'institution	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une relation entre les nouveaux étudiants et les étudiants de 2^{ième} et 3^{ième} années dès la rentrée scolaire • Établir une relation personnalisée entre l'enseignant et chaque étudiant à l'occasion de l'activité d'intégration • Repérer rapidement les signes d'isolement • Intervenir dans les cours pour favoriser l'intégration de l'étudiant au groupe • Référer l'étudiant à la psychologue au besoin 	
	Stimuler la participation des étudiants aux diverses activités de vie étudiante	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une programmation d'activités qui répond aux besoins et/ou attentes des étudiants • Soutenir l'engagement des étudiants dans leur implication 	

Enjeu B Maîtrise de la langue			
Objectifs	Moyens	Actions	Ressources, mesures d'aide et outils
1. Mobiliser tout le personnel autour de la valorisation de la langue	Donner l'exemple dans nos communications avec les étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des activités institutionnelles 	Enseignants de la première session Aide pédagogique
	Faire la promotion de la qualité de la langue	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger le manifeste institutionnel sur la qualité de la langue Diffuser le manifeste Informers le milieu (affichage, courriel, site WEB, Portail etc.) 	Conseiller pédagogique Personnes-ressources pour l'aide à la réussite Techniciens en travaux pratiques
	Offrir des activités de perfectionnement se rapportant à la mise à jour des connaissances de la langue	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des capsules linguistiques en même temps, pour les étudiants et pour tout le personnel 	Pairs-aidants Contrats de réussite Bulletin de mi-session Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
2. Valoriser l'usage correct de la langue auprès des étudiants	Établir des exigences communes en matière de qualité du français	<ul style="list-style-type: none"> Identifier des modalités ou des règles à partir de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages 	Bibliothèque Politique de la valorisation de la langue
	Souligner l'amélioration dans l'usage de la langue	<ul style="list-style-type: none"> Décerner des mentions aux étudiants qui ont excellé dans l'usage de la langue 	Guides des études collégiales
3. Intervenir auprès des étudiants ayant des difficultés en français	Offrir des services pour contrer les difficultés en français	<ul style="list-style-type: none"> Offrir à la première session le cours de français propre pour des groupes de petite taille Adapter l'offre de services au CAF Référer les étudiants en difficulté au CAF Faire le suivi des étudiants Mettre à la disposition des étudiants des dictionnaires et des ouvrages de référence dans les salles de cours 	Échéancier

Enjeu C Particularités des programmes			
Objectifs	Moyens	Actions	Ressources, mesures d'aide et outils
1. Réaliser un projet de réussite dans chaque programme d'études	Définir le projet de réussite dans un programme d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les éléments dans chaque programme d'études qui ont des effets sur l'accueil, l'intégration, le cheminement scolaire et la réussite de l'étudiant • Fournir l'information, l'assistance professionnelle et technique nécessaires aux programmes • Assurer la concertation entre tous les intervenants du département autour du projet d'intervention • Proposer des activités particulières qui soutiennent l'accueil, l'intégration, le cheminement scolaire et le sentiment d'appartenance • Intégrer le projet d'intervention au plan de développement de chaque programme d'études 	<p>Enseignants de la première session</p> <p>Psychologue</p> <p>Conseillère à la vie étudiante</p> <p>Aide pédagogique</p> <p>Conseiller d'orientation</p> <p>Conseiller pédagogique</p> <p>Conseillère en développement de programmes</p> <p>Personnes-ressources pour l'aide à la réussite</p> <p>Animateurs à la vie étudiante</p> <p>Travailleuse de corridor</p> <p>Techniciens en travaux pratiques</p> <p>Pairs-aidants</p> <p>Contrats de réussite</p> <p>Bulletin de mi-session</p> <p>Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages</p> <p>Bibliothèque</p> <p>Guides des études collégiales</p> <p>Échéancier</p>

SECTION 4 Mesures d'aide

Ce plan d'action pourra compter au départ sur les mesures d'aide suivantes qui ont déjà fait leur preuve:

- Pairs aidants
- Centre d'aide en français
- Bulletin de mi-session
- Contrats de réussite
- Ateliers préparatoires à l'Épreuve uniforme en français

SECTION 6 Plan de mise en œuvre

Le Plan de mise en œuvre pour la réalisation des actions couvrant la période 2008-2010, prévoit d'échelonner les actions qui ne pourront toutes se réaliser dès la première année du Plan. Une phase de transition permettra le passage au nouveau. Un plan d'action annuel sera produit par la direction des services éducatifs et entériné par la Commission des études. Le bilan annuel sera déposé au Conseil d'administration.

SESSION	ACTIVITÉ	ENJEU
A-08	<p>Développement du concept de la pédagogie de première session pour sa mise en application à l'automne 2009 par un comité de travail sur la pédagogie de première session qui sera composé des PRAR, d'un représentant de la formation générale et du comité des affaires étudiantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Conception et élaboration du guide des études du Cégep de Matane; ◆ Définition des rôles par les divers intervenants en regard des objectifs du PIARD; ◆ Identification et développement des outils nécessaires pour intégrer les pratiques d'une pédagogie de première session; ◆ Identification des besoins de perfectionnement. 	A
H-09	<p>Développement des activités de mobilisation, de valorisation et d'intervention pour la maîtrise de la langue.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Écriture du manifeste institutionnel sur la qualité de la langue; ◆ Révision de l'offre de service au Centre d'aide en français; ◆ Planification du développement de l'offre de service au centre d'aide en français. ◆ Identification des besoins de perfectionnement du personnel; ◆ Planification des activités en regard de cet enjeu. 	A
A-09	Première expérimentation de la pédagogie de première session.	A
	Mise en place des activités pour soutenir le développement de la maîtrise de la langue;	B
	Définition du projet de réussite dans quatre (4) programmes d'études.	C
H-10	Définition du projet de réussite dans quatre (4) programmes d'études.	C
	Mise en place des projets de réussite dans les programmes d'études.	
A-10	Définition du projet de réussite dans cinq (5) programmes d'études.	C
	Mise en place des projets de réussite dans les programmes d'études.	
H-11	Mise en place des projets de réussite dans les programmes d'études.	C
A-11	Mise en place des projets de réussite dans les programmes d'études.	C